



# MÉRULE PLEUREUSE QUÉBEC

2020-2021

*Version abrégée*

## RAPPORT ANNUEL

---



**Rapport annuel de Mérule pleureuse Québec pour l'exercice de l'année financière se déroulant du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021**

1442, rue Cyrille-Vaillancourt, Saguenay (Québec) G7H 6H8

Tél. : (418) 730-5959

merulepleureusequebec@gmail.com

www.merulepleureusequebec.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#)!

# Table des matières

<b>Mot du président</b> .....	<b>3</b>
<b>Mot de la directrice générale</b> .....	<b>4</b>
<b>L'organisme</b> .....	<b>5</b>
<b>Faits saillants 2020-2021</b> .....	<b>7</b>
<b>Réunions, représentations extérieures et activités</b> .....	<b>8</b>
<b>Défense collective des droits des sinistrés</b> .....	<b>9</b>
Norme sur la réhabilitation des habitations contaminées par des champignons lignivores ....	9
<b>Activités de représentation</b> .....	<b>10</b>
Rencontres avec des élus .....	10
Entrevues.....	10
<b>Éducation populaire autonome</b> .....	<b>11</b>
Outils d'éducation populaire.....	11
Activités d'éducation populaire .....	15
<b>Mobilisation des membres</b> .....	<b>15</b>
Activités pour les membres.....	15
Envois de courrier.....	15
<b>L'acquisition de connaissances</b> .....	<b>16</b>
Recherches scientifiques.....	16
<b>Bilan de l'aide aux sinistrés</b> .....	<b>17</b>
Interventions sociales.....	17
Campagne de dons.....	18
Groupe d'entraide sur Facebook .....	18
Service de jumelage entre sinistrés .....	18
<b>Annexes</b> .....	<b>25</b>

## Mot du président



C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport annuel pour l'année 2020-2021. Cette année représentait la dernière année du programme d'intervention résidentiel-mérule et nous avons été témoin des craintes que cela a provoquées chez plusieurs propriétaires de bâtiments contaminés. C'est pourquoi l'organisme a entrepris des démarches dès l'automne afin que soit maintenu et bonifié le programme d'aide financière. Des activités de consultation auprès des membres, des représentations auprès des élus et le dépôt d'un mémoire ont permis de justifier la reconduction du programme pour une année supplémentaire. Nous poursuivrons nos efforts au cours de la prochaine année afin que le programme soit maintenu et amélioré au-delà de l'année 2022.

En cette fin d'année, j'aimerais souligner la générosité de nos partenaires qui ont accepté sans hésitation de contribuer à la toute première campagne de dons de l'organisme pour la réalisation de groupes de soutien. Une très grande proportion des individus et entreprises contactées ont accepté de donner pour aider les sinistrés de la mérule pleureuse. D'ailleurs, l'étude sur le vécu des propriétaires d'un bâtiment contaminé réalisée par les professeurs D. Maltais et J. Cherblanc de l'Université du Québec à Chicoutimi a démontré que tous les participants ont vécu de nombreuses difficultés au cours de leur parcours résidentiel. Les conclusions de cette étude, qui seront diffusées au cours du mois d'avril 2022, démontrent aussi que l'organisme doit poursuivre sa mission. Ainsi, l'organisme est amené à croître au bénéfice des propriétaires d'un bâtiment contaminé et pour tout propriétaire québécois. Au cours de votre lecture du rapport annuel, vous constaterez que les projets de l'organisme se diversifient.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration qui se sont impliqués tout au long de l'année pour cette cause. Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Boivin', written in a cursive style.

Maxime Boivin, Président

## Mot de la directrice générale



Quelle année de défis et d'adaptation nous venons de compléter chers membres et partenaires! Malgré les embuches apportées par la pandémie, l'organisme a su relever de beaux défis et j'en suis fière! La toute première campagne de dons de l'organisme a été lancée et la contribution de 22 généreux donateurs a permis d'amasser 5 551\$. Les sommes amassées serviront à implanter de nouveaux services destinés aux propriétaires d'un bâtiment contaminé à la mэрule au cours de la prochaine année. Aussi, nous avons eu la collaboration d'étudiants bénévoles et stagiaires qui ont travaillé très fort à effectuer des recherches sur le vécu des sinistrés et à vulgariser de l'information juridique utile pour les propriétaires d'un bâtiment contaminé.

Bien que la pandémie ne nous ait pas permis de réaliser toutes les actions que nous avions planifiées, il n'en demeure pas moins qu'avec l'utilisation plus fréquente des communications virtuelles, la notion de distance a disparu. L'organisme, les membres actifs et sympathisants, les élus, fonctionnaires et partenaires sommes tous plus près les uns des autres. Même si l'organisme avait déjà un rayonnement provincial, il nous est maintenant plus aisé de travailler ensemble et à distance. Cet apprentissage sera sans doute facilitant pour la prochaine année qui s'amorce avec une liste bien remplie de projets à mettre en œuvre.

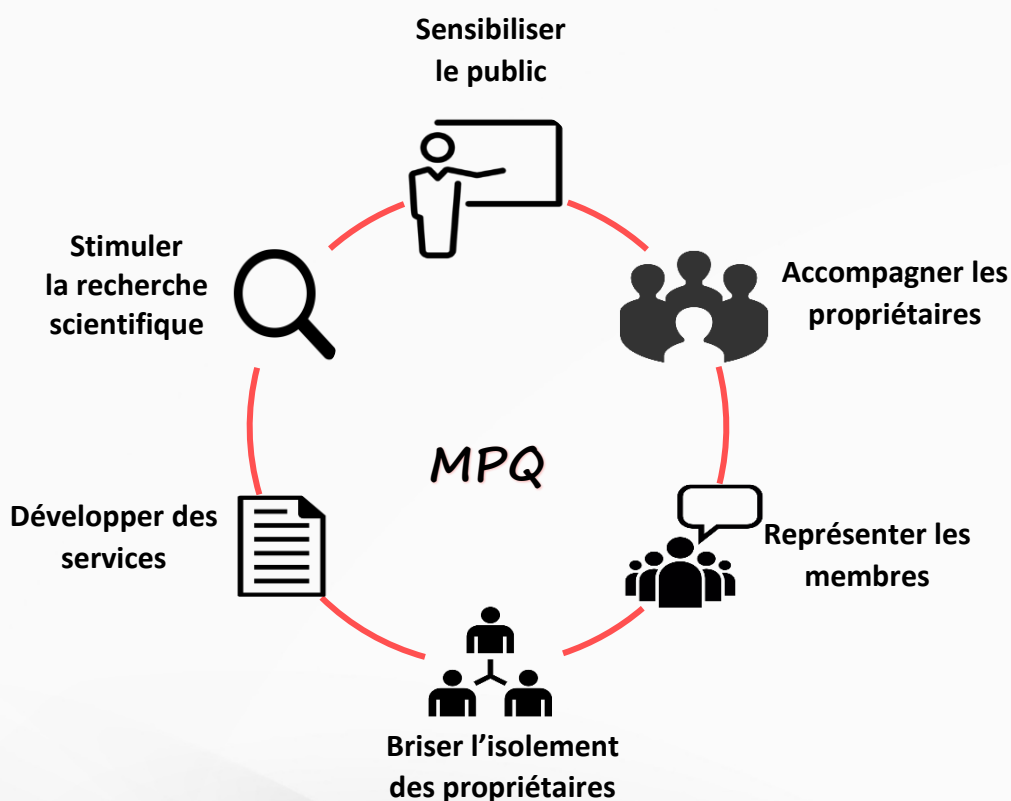
A handwritten signature in black ink that reads "Marie-Hélène Cauchon". The signature is fluid and cursive.

Marie-Hélène Cauchon, Directrice générale

## La mission de l'organisme

Mérule pleureuse Québec travaille à faire progresser la cause des sinistrés dont la résidence est affectée par la mérule pleureuse. L'organisme a 6 principaux champs d'action : nous représentons nos membres auprès des différentes instances gouvernementales afin de défendre leurs droits et intérêts (1), nous accompagnons nos membres à travers les différentes étapes de la réhabilitation ou construction de leur résidence (2), nous développons une gamme de biens et services afin d'aider les sinistrés (3), nous veillons à informer et sensibiliser le public et les intervenants du milieu de l'habitation à la problématique (4), nous contribuons à briser l'isolement des sinistrés en plus de stimuler le réseautage entre les sinistrés (5). Finalement, nous collaborons au démarrage de projets de recherche afin de documenter la problématique ainsi que les répercussions possibles chez les sinistrés (6).

### Les principales actions de MPQ





## Le conseil d'administration

L'organisme possède un conseil d'administration dynamique composé de cinq postes d'administrateurs. Un siège est malheureusement resté vacant au cours de la dernière année.



**Maxime Boivin**  
Président



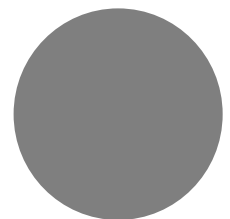
**Isabelle Lachance**  
Vice-présidente



**Marc Brunelle**  
Trésorier

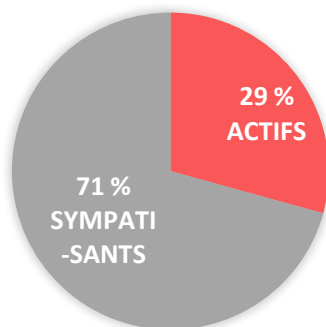


**Florimond Laporte**  
Administrateur



Poste vacant

## Les membres



L'organisme est composé de deux cent soixante-cinq (265) membres ce qui représente une diminution totale de 27 membres par rapport à l'an dernier. La répartition des membres est la suivante : 77 membres actifs (**+26 nouveaux membres actifs**) et 188 membres sympathisants (-53 membres sympathisants). On observe toutefois une hausse importante des nouveaux membres actifs.

**Les membres ACTIFS sont des propriétaires de bâtiment aux prises avec une contamination fongique présente ou passée à la mэрule. Les membres SYMPATHISANTS se préoccupent de la problématique et appuient la mission de l'organisme.**

## Les bénévoles

Au cours de l'année, l'organisme a pu compter sur la précieuse implication de six (6) bénévoles qui ont offert près de 300 heures de bénévolats à l'organisme. Nos bénévoles ont principalement contribué à la création de matériel d'information pour les propriétaires de bâtiment contaminé ainsi qu'à la réalisation de tâches administratives.

**5 551 \$**

Amassés dans le  
cadre de la campagne  
*Aidez-nous à aider les  
sinistrés*

**1394**

minutes  
d'accompagnement  
téléphoniques

**26**

Nouveaux  
membres actifs

**6**

Nouvelles fiches  
juridiques

**1**

Mémoire déposé  
dans le cadre des  
consultations  
prébudgétaires

**4**

Entrevues ont été  
réalisées dans les  
médias



## Réunions, représentations extérieures et activités

Le **Tableau 1** présente un bilan des rencontres tenues entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021 par le conseil d'administration (CA). Ainsi, le CA s'est réuni à trois (3) reprises. À ce bilan, on doit ajouter la tenue de la troisième assemblée générale annuelle des membres le 13 juin 2020 en mode virtuel en raison des règles sanitaires alors en vigueur. Le procès-verbal de l'assemblée est disponible à l'annexe 1. Le **tableau 2** présente les principales rencontres, réunions et activités auxquelles l'organisme a pris part et le **tableau 3** compile les formations et activités auxquelles l'organisme a participé.

Tableau 1. Bilan des rencontres du conseil d'administration pour l'année 2020-2021

Rencontres du conseil d'administration	Assemblée générale annuelle
7 <sup>e</sup> : 20 mai 2020	3 <sup>e</sup> AGA : 13 juin 2020
8 <sup>e</sup> : 3 septembre 2020	
9 <sup>e</sup> : 6 janvier 2021	

Tableau 2. Bilan des rencontres, réunions et activités de l'organisme pour l'année 2020-2021

Rencontres et réunions (en mode virtuel)	Date
Coordination du projet pro bono	18 juin, 19 nov. 2020
Député A. Fontecilla (Québec Solidaire)	9 juil. 2020
Bénévoles pro bono	28 sept. 2020
	3-17 nov. 2020
	18 janv. 2020
	2er févr. 2020
	11 mars 2020
Stagiaire Mitacs	18 sept. 2020
Mme Rym Raoui, Régie du bâtiment du Québec	12 nov. 2020
Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation : Mme A. Laforest	3 nov. 2020
Projet de recherche : Vécu des sinistrés avec Mme Danielle Maltais, Jacques Cherblanc (UQAC)	16 nov. 2020
<b>Comité de travail</b>	
Processus de normalisation sur la norme mэрule (Bureau de normalisation du Québec)	3-17 nov. 2020
	3 déc. 2020
	21 janv. 2021

Tableau 3. Bilan des formations, activités et webinaires

Formations	Formateur	Date
Le financement des OBNL	Espace OBNL	19 juin 2020 7 juil. 2020
La mэрule pleureuse et les champignons macroscopiques	Lab'eau-air-sol	11 févr. 2020
Formation SEO niveau 1	La fusée- Espace OBNL	23 févr. 2020
Activités et webinaires		Date
Démystifier les organismes de bienfaisance	BNP performance philanthropique	12 mai 2020
Votre AGA par vidéoconférence	Centre de justice de proximité	4 juin 2020
L'utilisation de la plateforme de gestion Yapla	Yapla	30 juin 2020
Atelier financement participatif	La Ruche	25 nov. 2020
Simplyk fundraising platform	Simplyk	21 janv. 2020
Remise des prix du Juge en chef Wagner (Pro Bono)	PBSC	24 mars 2021

## *Défense collective des droits des sinistrés*

### Norme sur la réhabilitation des habitations contaminées par des champignons lignivores

Mэрule pleureuse Québec représente les sinistrés dont la résidence est contaminée à la mэрule pleureuse sur le comité consultatif formé pour l'élaboration d'une norme du bureau de la normalisation du Québec (BNQ) sur la contamination des habitations par des champignons lignivores. L'organisme s'assure que les droits, les besoins et les réalités de ses membres à l'échelle du Québec soient considérés et respectés au sein de la norme. Le bureau de normalisation du Québec est chargé d'élaborer cette norme dont les travaux ont débuté au mois de mai 2019. Le comité s'est réuni virtuellement à quatre (4) reprises soit à l'automne 2020 et au début de l'hiver 2021. La norme devrait être adoptée et publiée au début de l'été 2021.

# Activités de représentation

## Rencontres avec des élus

L'organisme a rencontré la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Madame Andrée Laforest, le 3 novembre afin de discuter de l'échéance du programme d'intervention résidentielle-mérule prévue au 31 mars 2021. Ce fut l'occasion de discuter des améliorations à apporter au programme afin d'améliorer son efficacité.

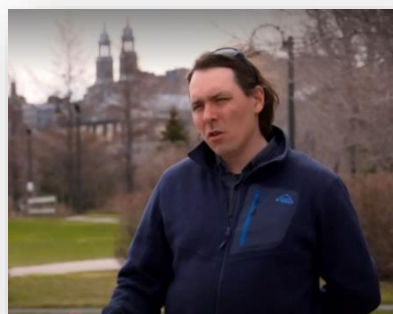
L'organisme s'est également entretenu avec un élu de chaque parti responsable des dossiers d'habitation politique au cours de l'année afin de discuter de la problématique qui s'élève bien au-delà de la partisanerie.

## Entrevues

L'organisme a publié deux (2) communiqués de presse afin de représenter ses membres tout en poursuivant les efforts visant à conscientiser davantage le public à la problématique de la mérule pleureuse et de ses enjeux. Le premier communiqué demandait que des améliorations au programme d'intervention résidentielle-mérule soit apportées rapidement et le second mentionnait le lancement de la toute première campagne de dons de l'organisme. Le tableau 4 présente les différentes entrevues médiatiques réalisées tout au long de l'année.

Tableau 4. Entrevues réalisées pour l'année 2020-2021

Émission/ média	Participant	Date de diffusion
La Facture	M. Boivin, président	4 sept. 2020
Bon pied, bonne heure!	M-H Cauchon, Dir.	30 nov. 2020
Info-réveil	M-H Cauchon, Dir.	16 mars 2020
Téléjournal Est-du-Québec	M-H Cauchon, Dir.	17 mars 2020



M. Boivin. Émission  
La Facture, Radio-Canada



M-H Cauchon. Le téléjournal  
Est-du-Québec, Radio-Canada

# Éducation populaire autonome

## Outils d'éducation populaire

### Site internet

Le site internet est une excellente tribune d'éducation et de ressources sur la problématique. Cette année encore, le site internet fut consulté davantage que l'année précédente. Cette année, ce sont deux mille six cent soixante-seize (2 676) visiteurs uniques qui ont consulté le site ce qui représente un achalandage trois fois supérieur à l'année précédente (899). La bonification du contenu, l'amélioration du référencement du site ainsi que la couverture médiatique de la problématique contribuent à expliquer en partie cette hausse d'achalandage. Aussi, il est désormais possible de découvrir les services de l'organisme et d'accéder au site internet via différents bottins électroniques. L'organisme est affiché dans les bottins 211 Québec-régions et du Grand Montréal ainsi que sur la plateforme arrondissement.com.



### Guide du membre actif

Les membres actifs reçoivent une copie numérique du *Guide du membre actif* dès qu'ils rejoignent le regroupement. Ce guide a été mis à jour cette année et la nouvelle version est diffusée depuis le mois de septembre 2020. Ce document détaille le rôle et la mission de

l'organisme, il présente les différents services offerts aux membres en plus de constituer une banque de ressources utiles pour les sinistrés.

## Médias sociaux

L'organisme est actif sur **Facebook** puisque ce média permet à l'organisme de rejoindre un nombre important de personnes et de diffuser de l'information en plus de l'actualité. L'achat de publicités au cours de l'année aura permis de rejoindre de nouveaux abonnés cette année. La page possède actuellement mille trois cent quatre-vingt-douze (1392) abonnés (+ 301 cette année) en plus d'avoir reçu mille trois cent vingt (1320) clics j'aime (+ 294 cette année).



Exemple de publicité diffusée sur Facebook à l'automne 2020

Le compte **Twitter** possède vingt-deux (22) abonnés. L'organisme a obtenu six (6) nouveaux abonnés cette année. À défaut d'avoir un grand nombre d'abonnés, il est possible à l'organisme de suivre l'activité politique concernant le domaine de l'habitation.

L'organisme s'est doté cette année d'un compte sur le réseau social professionnel **LinkedIn** afin d'accroître la communauté professionnelle de l'organisme. La page créée au mois de novembre 2020 compte déjà 73 abonnés.





Bannière visuelle de la page LinkedIn de l'organisme

## Infolettres aux membres

Les membres de l'organisme ont reçu le bulletin Info-membres à six (6) reprises au cours de la dernière année. Ce bulletin vise à communiquer l'information pertinente liée à l'organisme à tous les membres en plus de présenter l'état d'avancement des dossiers et des revendications.

## Courriels aux membres actifs

Afin d'informer ou consulter rapidement les membres actifs sur différents sujets, l'organisme envoie des courriels à ses membres actifs. Cette année, quatre (4) courriels ont été envoyés.

Les communications de l'organisme suscitent un intérêt auprès de ses membres puisqu'ils ont été consultés en moyenne par plus de 67 % des destinataires.

## Mois de la sensibilisation à la mérule

Pour la deuxième année consécutive, l'organisme a organisé une campagne de diffusion d'information pendant le mois de février afin de sensibiliser les propriétaires québécois à la mérule. Quotidiennement, des publications ont été effectuées sur les différents médias de l'organisme afin de mettre en lumière les différents enjeux liés à la problématique, des éléments de prévention de la problématique ainsi que certaines initiatives de l'organisme.



Bannière utilisée dans le cadre du mois de sensibilisation à la mérule pleureuse



## Fiches d'information juridiques

Six fiches d'information juridiques ont été produites par deux étudiants en droit de l'Université Laval dans le cadre du projet du Réseau national d'étudiant.e.s Pro bono. Les fiches sont accessibles à tous sur le site internet de l'organisme. Elles visent à répondre aux principales questions que se posent les propriétaires qui sont aux prises avec une contamination à la mérule.



Informations juridiques



Recours juridiques



L'inspection préachat



Les municipalités



Les assurances



Les créanciers

## Activités d'éducation populaire

En raison des règles sanitaires en vigueur, l'organisme a décidé de remettre à une année ultérieure toutes les activités d'éducation populaire réalisée dans le cadre des Salons et Expo habitat. Ces activités restent des occasions privilégiées de rejoindre plusieurs intervenants du domaine de l'habitation et du public en général qui n'aurait pas été rejoint en temps normal par les activités quotidiennes de l'organisme.



## Mobilisation des membres

### Activités pour les membres

L'organisme a organisé deux (2) activités virtuelles pour ces membres cette année. La première activité fut une discussion virtuelle pour les membres actifs suivant l'assemblée générale annuelle le 13 juin 2020. L'activité avait pour objectif de permettre aux propriétaires d'un bâtiment contaminé de s'exprimer librement sur leurs besoins.

La seconde activité, organisée le samedi 20 mars 2021, avait pour objectif d'outiller les membres sympathisants et actifs au niveau juridique, financier et en ce qui concerne les relations avec les entrepreneurs. Trois présentations ont été offertes aux participants. L'annexe 2 présente l'affiche promotionnelle de l'événement.

### Envois de courrier

#### Lettres aux élus et gestionnaires de programme gouvernemental



Cette année encore, l'organisme a encouragé ses membres à envoyer une lettre à leur député(e) et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin d'établir un contact entre les élus et les sinistrés, à présenter leurs histoires, leurs défis et leurs besoins urgents pour surmonter une telle épreuve. La pandémie associée à la COVID-19 a engendré de nouveaux défis pour les sinistrés au cours de la dernière année et il est important que ceux-ci le mentionnent. En tout temps, les membres actifs ont accès à un modèle de lettre dans le guide du membre actif en vigueur. De l'aide supplémentaire peut être fournie aux membres qui en ressentent le besoin concernant cette démarche. Les membres actifs sont invités à joindre l'encart de l'organisme aux députés au même moment afin que nous puissions répondre à d'éventuelles questions. Le modèle peut aussi être utilisé afin d'écrire aux gestionnaires de programmes gouvernementaux.

## Adoption de résolutions municipales

Il est conseillé aux sinistrés d'aller chercher l'appui de leur municipalité demandant que le programme d'aide financière soit bonifié. Un modèle de résolution municipalité est disponible dans le *Guide du membre actif* en vigueur. Une copie des résolutions obtenues est acheminée au Bureau de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

## L'acquisition de connaissances

### Recherches scientifiques



La contamination de sa demeure par la mэрule pleureuse: vécu des propriétaires occupants et conséquences sur leur vie personnelle, conjugale, familiale, sociale et professionnelle et leur conception de leur chez-soi

La toute première étude sur le vécu des sinistrés initiée par l'organisme et réalisée sous la supervision de la professeur Danielle Maltais et du professeur Jacques Cherblanc du département des sciences humaines et sociales de l'université du Québec à Chicoutimi par l'étudiante à la maîtrise Alyson Malenfant a été complétée au cours de la dernière année. Ce projet de recherche, cofinancé par le programme d'aide aux organismes communautaires de la SHQ et du programme Accélération de Mitacs a permis d'en apprendre davantage sur le vécu des sinistrés de la mэрule. Terminé à la fin du mois de mars, ce premier portrait du parcours résidentiel des propriétaires a permis de constater que tous les participants ont vécu de nombreuses difficultés. Les sinistrés mentionnent avoir vécu de l'incertitude, de l'insécurité économique, avoir été confrontés à une lourdeur bureaucratique, un stress financier, avoir vécu de l'épuisement et de la surcharge mentale, etc. Cette étude permettra sans doute de mieux saisir ce quoi sont confrontés les propriétaires et permettra de développer des services mieux adaptés à leurs besoins.

« [...], faire le nécessaire pour enrayer de manière permanente la mэрule pleureuse occasionne des coûts exorbitants que même les ménages les plus aisés n'ont pas les moyens d'assumer sans être contraints de se placer en situation d'endettement »

(Extrait du rapport de recherche (Malenfant, Maltais et Cherblanc, 2021, p. 122)).



## Amélioration des connaissances québécoises sur la mэрule pleureuse

L'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, affilié à l'Université Laval a été subventionnée par le Gouvernement du Québec afin d'améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. MPQ a créé une affiche informative en collaboration avec la Société d'habitation du Québec en 2020 afin de contribuer au recrutement de propriétaires de bâtiments contaminés (annexe 2). Cette année encore l'organisme a partagé l'information à ses nouveaux membres afin de contribuer au recrutement des bâtiments visant à documenter l'émission aérienne de spores et le potentiel de dissémination de la mэрule pleureuse à partir de bâtiments contaminés.

## Bilan de l'aide aux sinistrés

### Interventions sociales

Cette année encore, MPQ a reçu plus d'une centaine de demandes de renseignements au sujet de la mэрule pleureuse par courriel et au téléphone. Les demandes proviennent de différents domaines tels que le milieu de la construction, de l'immobilier, des propriétaires de bâtiments récents et ancestraux. Ce sont d'ailleurs les propriétaires qui contactent l'organisme en plus grand nombre. Les individus, dont le diagnostic de mэрule pleureuse est positif pour leur résidence, vont généralement désirer être accompagnés à travers les différentes étapes et procédures, jusqu'à ce que leur résidence soit de nouveau habitable.

Une discussion téléphonique initiale d'environ 30 minutes est offerte à tous les nouveaux membres actifs. L'accompagnement se poursuit par la suite selon le mode de communication préféré du membre, c'est-à-dire soit au téléphone, par courriel ou via Messenger. Ainsi, la quasi-totalité des nouveaux membres sont ainsi accompagnés dès leur adhésion. En plus d'aiguiller les sinistrés vers les intervenants appropriés, MPQ fournit une oreille attentive aux sinistrés qui ont généralement peu d'endroits pour exprimer leurs états d'âme face à cette problématique.

Tableau 5. Bilan des formations et activités

Appels téléphoniques	2020-2021	2019-2020
Nombre :	73	66
Durée totale :	1394 min.	1436 min.
<b>Appels placés par :</b>		
Hommes	39 %	52 %
Femmes	61 %	48 %

**23 HEURES**  
ont été consacrées à  
l'accompagnement  
téléphonique cette  
année

## Campagne de dons

L'organisme a lancé sa toute première campagne de financement **Aidez-nous offrir du soutien aux sinistrés** à la mi-novembre afin d'obtenir les sommes nécessaires pour financer des groupes de soutien virtuel animés par un professionnel de la santé. L'organisme a amassé un montant de **5 551\$** qui sera utilisé au cours de la prochaine année afin d'initier ce service que les propriétaires ne peuvent se permettre en raison des difficultés financières auxquels ils sont malheureusement confrontés.



## Groupe d'entraide sur Facebook



Les membres actifs ont accès à un groupe privé sur Facebook. Le groupe a pour but de permettre aux sinistrés d'échanger entre eux et de briser l'isolement. Cette année, dix-huit (18) propriétaires supplémentaires ont rejoint le groupe portant le nombre total de membres à soixante-dix-neuf (79). Ce groupe est particulièrement apprécié des membres qui peuvent échanger entre eux et obtenir des réponses très rapidement à leurs questions.

## Service de jumelage entre sinistrés



Mérule pleureuse Québec a réalisé quatre (4) jumelages au cours de la dernière année. Ce service est offert aux membres actifs. En remplissant un court formulaire, les membres actifs peuvent indiquer leurs préférences et ainsi être mis en contact avec un autre sinistré. En plus de répondre à un besoin exprimé par nos membres actifs, ce service permet aux parrains et marraines de donner un sens à l'expérience qu'ils ont vécue et les personnes parrainées bénéficient de l'expérience des autres. Ce service contribue également à briser l'isolement des sinistrés.

Annexe 1 : Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle



---

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2019-2020**

**Troisième assemblée**

**Mérule pleureuse Québec (MPQ)**

Tenue le samedi 13 juin 2020 à 13 h 30

Par visioconférence (Zoom)

---

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Acceptation de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal tenu le 29 juin 2019
6. Suivi du plan d'action 2019-2020
7. Dépôt et présentation des états financiers 2019-2020
8. Dépôt et présentation du rapport annuel 2019-2020
9. Ratification des règlements adoptés par le conseil d'administration depuis l'assemblée générale du 29 juin 2019
10. Élection des administrateurs
  - 10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
  - 10.2 Lecture des mises en candidature
  - 10.3 Présentation des candidats
  - 10.4 Élection
11. Questions diverses
12. Mot de la fin et levée de l'assemblée.

**À la suite de l'assemblée, les *membres actifs* sont cordialement invités à une discussion virtuelle entre sinistrés.**



---

1. **Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et vérification du quorum**

Le président M. Boivin, ouvre la séance à 13h31 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. M. Boivin mentionne que la séance se déroule uniquement en mode virtuel en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19. M. Boivin réfère à l'article 17.4 des règlements généraux de l'organisme qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. M. Boivin constate le quorum.

2. **Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par Mme L. Labelle, appuyé par M. Falcon que M. Maxime Boivin agisse en tant que président d'assemblée et que Mme Marie-Hélène Cauchon agisse comme à titre de secrétaire d'assemblée.

3. **Acceptation de l'avis de convocation**

M. Boivin confirme que l'assemblée générale annuelle a été convoquée selon les règlements généraux de l'organisme. Il en fait la lecture de l'avis transmis aux membres par voie électronique.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Boivin procède à la lecture de l'ordre du jour et propose de laisser le point 11, *questions diverses* ouvert. M. Florimond Laporte propose l'adoption de l'ordre du jour appuyé par M. J. Falcon. Adopté à l'unanimité.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal tenu le 29 juin 2019**

M. Boivin présente le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2019 et fait le suivi de certains points en découlant. Aucune modification n'est apportée et il est proposé par Mme M-A Trudel et appuyé par M. Boivin d'adopter le compte-rendu tel quel.

6. **Suivi du plan d'action 2019-2020**

M. Boivin fait la lecture du document de suivi du plan d'action 2019-2020. Il présente les objectifs qui ont été atteints et justifie ceux qui n'ont pas été atteints.

7. **Dépôt et présentation des états financiers 2019-2020**

M. Boivin présente les états financiers préparés par M. Paul Cloutier, comptable professionnel agréé et fait la lecture de l'avis au lecteur. Il est proposé par M. M. Brunelle d'accepter le dépôt des états financiers présentés appuyé par M. J. Falcon.

**8. Dépôt du rapport annuel 2019-2020**

M. Boivin présente le rapport d'activité annuel de l'organisme ainsi que le plan d'action de la prochaine année aux membres de l'organisme et répond aux diverses questions des membres. M. Boivin mentionne que les états financiers avaient été préalablement adoptés par les administrateurs lors de la séance du conseil d'administration tenue le 28 mai 2019. M. F Laporte propose l'acceptation du dépôt du rapport annuel appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel.

**9. Ratification des règlements adoptés par le conseil d'administration depuis l'assemblée générale du 29 juin 2019**

M. Boivin précise qu'aucun nouveau règlement n'a été adopté cette année.

**10. Élection des administrateurs**

M. Boivin mentionne que quatre postes sont en élections cette année.

**10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection**

C'est M. M. Brunelle qui accepte d'agir à titre de président d'élection et Mme Marie- Hélène Cauchon en tant que secrétaire.

**10.2 Lecture des mises en candidature**

Mme Cauchon mentionne que deux candidatures conformes ont été reçues soit celle de M. Maxime Boivin et de Mme Isabelle Lachance.

**10.3 Présentation des candidats**

Les deux candidats sont deux administrateurs sollicitant un nouveau mandat alors il n'y a pas de présentation des candidats.

**10.4 Élection**

M. Boivin et Mme Lachance sont élus par acclamation. Deux autres sièges restent à pourvoir sur le conseil d'administration de l'organisme.

**11. Questions diverses**

- Une membre aborde son vécu pour signifier l'importance que le programme d'aide financière gouvernemental soit accessible aux propriétaires non occupants sous certaines conditions. Par exemple, l'obligation de se loger ailleurs pour trouver du travail est une

situation exceptionnelle ne permettant pas au propriétaire d'habiter sa résidence. Des représentations supplémentaires seraient pertinentes en ce qui a trait à ce critère du programme d'aide financière gouvernementale.

- Un membre se questionne à savoir si un sinistré doit payer les taxes sur la construction d'une nouvelle résidence suite à une démolition engendrée par la mэрule pleureuse. Une membre de l'organisme, ayant réalisé ces démarches quelques mois auparavant répond en mentionnant qu'il faut payer les taxes, mais qu'une demande de remboursement de taxes pour habitation neuve peut être faite auprès de Revenu Québec. Aussi, elle mentionne que les taxes associées à la démolition de la résidence peuvent être demandées. Le site internet de Revenu Québec contient les précisions à cet effet et il est possible d'y effectuer d'utiliser un outil d'estimation pour calculer les remboursements. Une demande de remboursement de la TPS peut être effectuée auprès du gouvernement fédéral. Il est aussi mentionné que les remboursements de taxes peuvent aussi être demandés par les sinistrés qui ne démolissent pas leur résidence, mais qui effectuent des travaux majeurs.
- Un membre se questionne à savoir si les pourcentages d'aide financière seront modifiés avec les bonifications d'aide financières qui ont été annoncées. M. Boivin mentionne n'avoir reçu aucune indication quant à d'éventuelle modification du pourcentage d'aide offerte dans le cadre du programme d'aide financière gouvernemental, mais que c'est une demande qui pourrait être faite si c'est le désir des membres.
- Un membre mentionne qu'il serait facilitant de séparer la démolition de la reconstruction en ce qui concerne l'aide financière gouvernementale puisque présentement, une personne ne peut avoir de l'aide si elle ne se reconstruit pas. M. Brunelle mentionne que pour pallier cet enjeu, il a martelé dans le reportage de l'émission de La Facture que l'octroi d'une subvention comme pour les sinistrés des inondations serait facilitant. Le président précise que les demandes exprimées au cabinet de la ministre vont dans le même sens.

## 12. **Mot de la fin et levée de la rencontre**

M. Boivin remercie tous les membres pour leur participation. L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. J. Falcon et appuyée par Mme I. Lachance. M. Boivin prononce la levée de l'assemblée à 15h 18.

Composition des participants à l'assemblée

	<b>Nombre/noms des participants</b>	<b>Titres</b>
<b>Membres actifs</b>	11	-
<b>Membre sympathisant</b>	2	-
<b>Membres du conseil d'administration</b>	M. Maxime Boivin	Président
	Mme Isabelle Lachance	Vice-présidente
	Mme Marie-Andrée Trudel	Trésorière
	M. Marc Brunelle	Administrateur
<b>Personnel de l'organisme</b>	Marie-Hélène Cauchon	Dir. générale

Annexe 2 : Affiche promotionnelle de la journée d'activités pour les membres

**ACTIVITÉ VIRTUELLE pour les membres**  
de **MÉRULE pleureuse Québec**  
*le samedi 20 mars 2021*

..... 9h00 Mot de bienvenue

..... 9h05-10h30 **Présentation des fiches d'information juridiques**  
Par L. Guaragna et J. Frascadore du Réseau national d'étudiants Pro bono supervisés par Maître J. Morency

..... 10h30-10h45 Pause

..... 10h45-12h15 **Conseils utiles: finances et relations avec les entrepreneurs**  
Par J. Bilodeau, Directrice du Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi et M.-A. Harnois, Directeur de l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction

**Activité gratuite !** 

Inscription en ligne:  
[merulepleureusequebec.ca/activites.html](http://merulepleureusequebec.ca/activites.html)

## Annexe 3 : Affiche informative–projet de recherche Université Laval

### Bâtiments contaminés par la mérule recherchés à l'échelle du Québec



L'équipe de recherche de l'Université Laval cherche des bâtiments contaminés par la mérule à l'échelle du Québec afin d'y faire des prélèvements. L'équipe travaille à l'amélioration des connaissances en analysant :



- le milieu de croissance du champignon, notamment par la description des espèces de champignons présents sur des échantillons de matériaux de construction dégradés par une croissance de la mérule;
- la présence de spores de mérule dans l'air et son potentiel de dispersion à partir des bâtiments contaminés.

**Pour le succès du projet de recherche, un grand nombre de bâtiments contaminés par la mérule doivent être étudiés**

Pour participer au projet, contactez l'équipe de recherche :

Marc Veillette et Jodelle Degois  
Téléphone : 418 656-8711, poste 3059  
Courriel : [marc.veillette@criucpq.ulaval.ca](mailto:marc.veillette@criucpq.ulaval.ca)  
ou [jodelle.degois@criucpq.ulaval.ca](mailto:jodelle.degois@criucpq.ulaval.ca)

**FORMULAIRE  
DE PARTAGE DE  
DONNÉES**

Le formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements devra être rempli et il est disponible sur à partir de la page Web suivante : [www.habitation.gouv.qc.ca/merule](http://www.habitation.gouv.qc.ca/merule)

Mérule pleureuse Québec soutient l'amélioration des connaissances sur la mérule et sur ses répercussions. Afin d'assurer le succès de cette recherche scientifique, nous contribuons à la diffuser auprès de nos membres actifs.



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Québec



The background of the entire page is a faded, light-colored photograph of a stone building. It features a balcony with a decorative metal railing on the upper level and a set of external stairs with a similar railing leading up to it. There are several windows with dark frames and a door on the ground floor. A black trash bin is visible near the base of the stairs. The overall tone is muted and serves as a backdrop for the text.

# MPO

[merulepleureusequebec@gmail.com](mailto:merulepleureusequebec@gmail.com)

[www.merulepleureusequebec.ca](http://www.merulepleureusequebec.ca)

Suivez-nous sur Facebook, Twitter et LinkedIn!

---